## **PROCES-VERBAL DE CONSTAT**



S.A.S. Exadex Huissiers de Justice Associés

Bruno DURROUX Luc LANÇON Sandrine SCHUYTEN Mickaël GEORGET Pierre MATHIEU

> 161 rue Yves Montand CS978003 34083 MONTPELLIER cedex4 Tél. 04 67 06 18 45 - fax. 04 67 58 82 74

Site: www.exadex.fr
Ligne constat 04 67 06 19 79
Courriel constats: constat@exadex.fr

Force Probante:

Acte authentique dont les mentions relatives aux constatations font foi jusqu'à preuve contraire

Loi n°2010-1609 du 22 décembre 2010

#### SAS EXADEX

Huissiers de Justice Associés

161 rue Yves Montand cs 978003 34083 - MONTPELLIER CEDEX 4

> Tel: 0467061845 Fax: 0467588274

constat@exadex.fr www.exadex.fr

## ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

#### Coût de l'acte

(Décret 96-1080 du 12/12/1996)

Emolument (Art A444-10) 219,16 €

Vacation (Art A444-18) 0,00 €

Déplacement (Art A444-48) 7,67 €

Sous total HT 226,83 €

TVA à 20% 45,37 €

Taxe fiscale Art. 302 bis Y 0,00 €

Débours Art. R.444-12 0,00 €

272,20 €

TOTAL TTC

### PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

LE VENDREDI CINQ AOÛT DEUX MILLE VINGT DEUX à 17 heures 30

#### A LA REQUETE DE :

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU LANGUEDOC, immatriculée au RCS de MONTPELLIER n°492 826 417, au capital de variable €, dont le siège social est Avenue de Montpellieret, Maurin, 34970 LATTES, agissant diligence de son représentant légal en exercice, dont l'état civil sera communiqué en tant que de besoin,

Lequel m'ayant préalablement exposé que poursuivant la saisie immobilière d'un bien immobilier appartenant à :

#### Agissant en vertu:

En vertu d'un jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de MONTPELLIER en date du 16 mars 2015, signifié à parties le 13 avril 2015, définitif suivant certificat de non appel du 21 mai 2015.

Garanti par une inscription d'hypothèque judiciaire définitive se substituant à la provisoire en date du 16 mars 2015 publiée au service de la publicité foncière de Montpellier 1 le 28 mai 2015 volume 2015 V numéro 3311

D'un commandement valant saisie immobilière signifié en date du 13/07/2022

Et des articles R322-1 à 322-3 du Code de Procédure Civile d'exécution,

Et en l'absence de paiement intégral des sommes dues dans le délai de 8 jours imparti par

Je note que le bien est occupé par :

Qu'il convient de procéder à la description du bien immobilier sis :

525 Avenue de l'Europe Res Bonnier de la Mosson Batiment B escalier 23

34090 MONTPELLIER





Référence: V105432

Page 2/14

#### **DEFERANT A CETTE REQUISITION:**

Je soussigné, Me Bruno DURROUX, Huissier de Justice associé, membre de la SAS EXADEX, Société par Actions Simplifiée titulaire d'un Office d'Huissier de Justice dont le siège social est situé à MONTPELLIER, 161 rue Yves Montand, Parc 2000

## JE ME SUIS RENDU CE JOUR:

525 Avenue de l'Europe Res Bonnier de la Mosson Batiment B escalier 23

34090 MONTPELLIER

## OÙ ÉTANT J'AI PROCÉDÉ AUX CONSTATATIONS SUIVANTES :

En présence de , ainsi déclaré, occupant le local, qui a expressément accepté de me laisser instrumenter



Référence : V105432 Page 3/14

## CADASTRE ET ORIGINE DE PROPRIÉTÉ

Désignation de l'immeuble saisi :

Commune de MONTPELLIER (HÉRAULT) : les biens et droits immobiliers dépendant d'un immeuble dénommé Résidence Bonnier de la Mosson sis 525 Avenue de l'Europe, cadastré section LR numero 25 pour une contenance de 1 ha 85 a 62 ca

Le LOT 1336 : un appartement au 4ème étage au bâtiment B et les 60/10.000emes des parties communes générales

Le LOT 1256 : une cave au sous sol du bâtiment B et les 2/10.000emes des parties communes générales

Le LOT 1133 : un emplacement de voiture au sous sol du bâtiment B et les 5/10.000emes des parties communes générales

Le LOT 1134 : un emplacement de voiture au sous sol du bâtiment B et les 5/10.000emes des parties communes générales

État descriptif de division - règlement de copropriété reçu par Me DIJON, Notaire à MONTPELLIER le 11 juillet 1966, publié au service de la publicité foncière de MONTPELLIER 1, le 1er aout 1966 volume 3999 numéro 19

Suppression du règlement de copropriété ci-dessus et dépôt d'un état descriptif de division et règlement de copropriété du 2 février 1967, publié au service de la publicité foncière de MONTPELLIER 1, le 17 mars 1967 volume 4190 numéro 5

Modificatif du 10 mai 1967 publié le 28 juillet 1967 volume 4310 numéro 5

Modificatif de Me CAPELA LABORDE, Notaire à MONTPELLIER du 21 janvier 1976 et publié le 10 mars 1976 volume 102 numéro 167

Déclarant que ces biens appartiennent à

suivant acte de vente reçu par Me CADERAS DE KERLAU, Notaire à MAUGUIO en date du 12 septembre 2007, publié au service de la publicité foncière de MONTPELLIER 1 le 4 octobre 2007 volume 2007 P numéro 13452

#### IMMEUBLE ET SYNDIC

Les lots de copropriété font partie de la Résidence Bonnier de la Mosson dont le Syndic est Jacques RAYMOND immeuble le Theleme Avenue Jacques Cartier à MONTPELLIER

#### **LOCALISATION DU BIEN**

Situé dans le quartier de la Mosson

#### **VUE DE L'IMMEUBLE EN R+ 4**

### **SUPERFICIE DU LOT 1336**

L'appartement situé au 4ème et dernier étage de l'immeuble présente une surface Loi Carrez de 111,47 m2

Page 4/14

### **OCCUPATION DU LOGEMENT**

Le bien est occupé par Monsieur février 2021 et pour un loyer de 850 €. locataire avec sa famille suivant bail en date de

## **ENTRÉE**

L'accès s'effectue par une porte blindée.

Le soi est recouvert de carrelage.

Les **murs** sont recouverts de peinture.

Le **plafond** est recouvert de peinture.

Pour les éléments d'équipement, je relève :

- une niche avec porte coulissante

## **DÉGAGEMENT**

Le sol est recouvert de carrelage.

Les **murs** sont recouverts de peinture.

Le plafond est recouvert de peinture.

Pour les éléments d'équipement, je relève :

- une niche avec porte battante
- un placard avec portes battantes

#### **CHAMBRE 1**

Le sol est recouvert de carrelage.

Les **murs** sont recouverts de peinture.

Le plafond est recouvert de peinture.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par une fenêtres, châssis pvc.

Pour les éléments d'équipement, je relève :

- un placard avec portes battantes
- un climatiseur réversible

Un coin toilette avec meuble lavabo une vasque entouré de faïences murales

SAS EXADES

Page 5/14

#### SALLE D'EAU

Le **sol** est recouvert de carrelage.

Les **murs** sont recouverts de carrelage.

Le **plafond** est recouvert de peinture.

Pour les éléments d'équipement, je relève :

- deux vasques
- une cabine de douche
- un sèche-serviettes

#### WC

Le sol est recouvert de carrelage.

Les **murs** sont recouverts de carrelage.

Le plafond est recouvert de peinture.

Pour les éléments d'équipement, je relève :

- un WC sur pied

### PIÈCE

Le sol est recouvert de carrelage.

Les **murs** sont recouverts de peinture.

Le plafond est recouvert de peinture.

Pour les éléments d'équipement, je relève :

- un climatiseur réversible

#### **CHAMBRE 2**

Le **sol** est recouvert de carrelage.

Les murs sont recouverts de peinture.

Le **plafond** est recouvert de peinture.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par une fenêtres, ouverture coulissante, châssis pvc.

Pour les éléments d'équipement, je relève :

- un climatiseur réversible



age 6/14

#### **CHAMBRE 3**

Le sol est recouvert de carrelage.

Les murs sont recouverts de peinture.

Le plafond est recouvert de peinture.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par une fenêtres, ouverture coulissante, châssis pvc.

Pour les éléments d'équipement, je relève :

- un climatiseur réversible

## **SÉJOUR**

Le sol est recouvert de carrelage.

Les murs sont recouverts de peinture.

Le **plafond** est recouvert de peinture.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par deux fenêtres, châssis pvc.

Pour les éléments d'équipement, je relève :

- un radiateur de chauffage central

#### **BUREAU**

Le sol est recouvert de carrelage.

Les **murs** sont recouverts de peinture.

Le plafond est recouvert de peinture.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par une fenêtres, châssis pvc.

#### CUISINE

Le sol est recouvert de carrelage.

Les **murs** sont recouverts de carrelage.

Le plafond est recouvert de peinture.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par une fenêtres, ouverture coulissante, châssis pvc.

Pour les éléments d'équipement, je relève :

- un bloc évier, meuble, et plaque de cuisson
- un plan de travail
- une chaudière à gaz servant pour l'eau chaude
- une chaudière



#### **CELLIER**

## **LOT 1256 CAVE**

Située en sous sol

## **LOT 1133 EMPLACEMENT DE STATIONNEMENT**

Situé au sous sol

## **LOT 1134 EMPLACEMENT DE STATIONNEMENT**

Situé au sous sol

## **PHOTOGRAPHIES**

6 photographies sont annexées au présent procès-verbal.

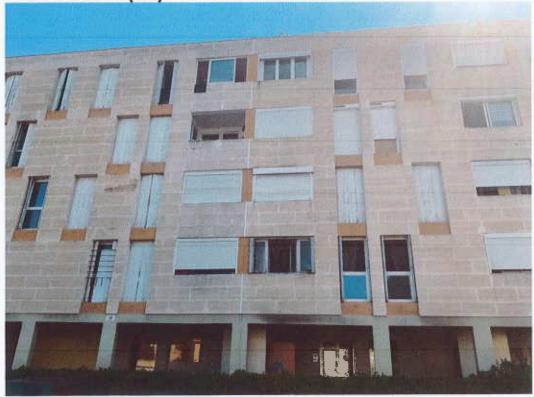
De tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de description pour servir et valoir ce que de droit.



**Bruno DURROUX** Huissier de Justice



VUE DE L'IMMEUBLE EN R+ 4 (1/1)



1.



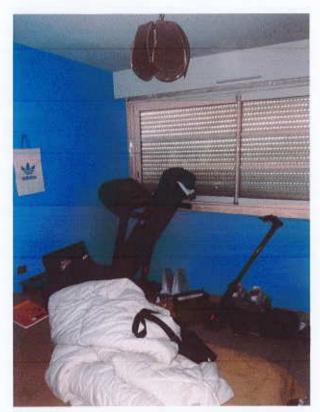
CHAMBRE 1 (1/1)



1.



## **CHAMBRE 2 (1/1)**



1.



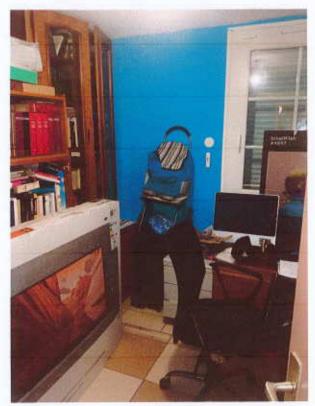
# SÉJOUR (1/1)



1.



## **BUREAU (1/1)**



1.



## CUISINE (1/1)



1.

